

ECOLE DE BRAS CANOT

MESURES DE PROTECTION SANITAIRE

Rentrée scolaire 2020

Chers parents, chers enfants,

La rentrée scolaire aura lieu Lundi 17 Août 2020 à 7 h 50. Afin de garantir la sécurité de tous, voici le protocole sanitaire en vigueur.

PROTOCOLE SANITAIRE Rentrée 2020

1. Mesures d'hygiène et de sécurité

a. Règles essentielles

Les parents s'engagent à **ne pas mettre leur enfant en cas de fièvre** ou d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Tous les élèves en contact avec des voyageurs de retour de la zone indien ou de Guyane ou de Métropole, ou ayant eux-mêmes voyagé doivent respecter un **confinement** et ne pas se rendre en classe pendant **7 jours**. Les parents sont invités à prendre contact avec l'école afin de mettre en place une continuité pédagogique.

Dans les espaces clos (salles de classe, bibliothèques, cantines...), la distanciation physique n'est plus obligatoire mais les espaces seront organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Les **accompagnateurs** ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et **désinfection des mains** et ils doivent porter un **masque** de protection.

b. Les gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde :

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et le jeter
- Ne pas s'embrasser
- Saluer sans se serrer la main

Les élèves bénéficieront dès le premier jour d'une formation pratique aux gestes barrières.

A l'école, le lavage des mains sera réalisé à l'arrivée dans l'établissement, au début et à la fin des récréations, avant chaque repas, après être allé aux toilettes et l'après-midi avant de rentrer chez soi.

c. Le port du masque

Pour les personnels

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie dans les espaces communs de l'établissement, notamment les salles des professeurs. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels :

- pendant les cours à l'école maternelle,
- lorsqu'ils sont à une distance d'au moins un mètre des élèves

Pour les élèves

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire ;
- pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école ;

L'avis du médecin détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de fournir les masques à leurs enfants.

2. L'accueil des élèves

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire mais le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter les regroupements et les croisements importants.

a. Accueil du matin

Avant l'arrivée à l'école, les parents sont invités à **prendre la température** de leur enfant. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus) l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les personnels procèdent de la même manière.

L'entrée d'école se déroulera dans les conditions suivantes :

TPS-PS-MS et MS-GS-CP : portail d'entrée en bas de 7 H 50 à 8 H 00, les parents munis de masque et après lavage des mains (solution hydroalcoolique) accompagnent leur enfant jusqu'à la classe puis les élèves sont pris en charge par l'enseignant et l'ATSEM.

CE1-CE2 et CM1-CM2 : portail d'entrée en bas de 7 H 50 à 8 H 00, en arrivant, les élèves sont invités à aller se lever les mains en haut puis vont se ranger devant leur classe.

b. Sortie des élèves

L'après-midi la sortie d'école se déroulera dans les conditions similaires en respectant les horaires suivants, lavage des mains avant de sortir :

TPS-PS-MS et MS-GS-CP : les enseignants ou ATSEM accompagneront les élèves jusqu'au portail en bas à partir de 15H20

CE1-CE2 : portail en bas à 15H30

CM1-CM2 : portail d'en bas à 15H30

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique et rassurante sur la distanciation physique, l'organisation du protocole, les gestes barrières dont l'hygiène des mains.

c. Organisation des récréations

L'organisation tient compte de la présence des classes de Bellemène.

Pour éviter les croisements de classes ou de niveaux, un planning des récréations est établi en différents lieux de l'école.

TPS-PS-MS : 9 h 50 à 10 h 20 dans l'espace gazon et toilette en bas à tour de rôle

MS-GS-CP : 9H50 à 10 h 10 la récréation sur le terrain (en bas) et toilette en bas à tour de rôle

CE1-CE2 : 9H 50 à 10 h 10 récréation sur le terrain (en bas) et toilette en haut à tour de rôle

CM1-CM2 : 9 h 50 à 10 h 10 la récréation sur le terrain (en bas) et toilette en haut à tour de rôle

Lavage des mains en début et fin de récréation !

Les récréations de l'après-midi durent 10 minutes

3. Organisation de la restauration scolaire

2 services sont organisés en commençant par les maternelles.

.....

Vous pouvez retrouver ce protocole sur le blog de l'école :

<https://bloc-note.ac-reunion.fr/9740616b/>

Pour toute question, vous pouvez nous contacter : **ce.9740616B@ac-reunion.fr** (ou par téléphone 0262 32 70 91 - jour de décharge de direction : le lundi)